

Motion du groupe Le Centre, Vert'libéral et Hors-parti

«Pour une dynamique accrue en faveur du jumelage avec Graveson»

Exposé des motifs:

Le jumelage entre les villes de Thônex et Graveson est précieux. Des liens forts et réguliers existent depuis plus de 50 ans et la majorité des membres de notre conseil municipal partage ce constat. Il est donc important de les pérenniser mais aussi de les dynamiser et de les enrichir.

Ce jumelage est depuis le début un échange entre les populations de nos deux communes, par des échanges scolaires, des rencontres sportives et par nos fêtes biennales. Malheureusement des règles plus strictes en termes de lois, d'accueil des mineurs et de changements de mentalités dans nos sociétés actuelles ont sonnés le glas de ces activités en dehors de nos rencontres biennales, autant à Graveson qu'à Thônex.

Or, force est de constater que dans notre commune il existe de nombreuses associations qui ne sont pas toutes conscientes du jumelage. Pourtant, leur ancrage local, leur proximité avec la population et leurs activités (sport, musique, art) représentent des atouts importants pour un développement futur des relations Thônex-Graveson. Un nouvel élan et des projets originaux pourraient être alors facilités. Ces projets et nouveaux élans de jumelage entre associations méritent un soutien logistique et financier pour faciliter leur mise en œuvre. C'est pourquoi nous proposons la création d'une ligne budgétaire permettant d'aider financièrement les associations qui créeraient de nouveaux liens avec Graveson.

Cette proposition permet de multiplier les échanges entre les deux communes qui restent souvent uniquement à l'initiative des autorités de la commune de Thônex. Faciliter l'implication des associations devient ainsi un avantage pour le renforcement et la qualité des liens du jumelage.

Par ce montant à définir, la Ville de Thônex pourrait inciter financièrement les associations à imaginer ou redéfinir certaines de leurs activités (séjours, tournois, camps, ...) en tenant compte du jumelage et de liens à créer avec Graveson. Les associations bénéficieraient par ce biais d'un potentiel soutien supplémentaire à leurs activités, alors que la Ville – comprenez, le jumelage – bénéficierait quant à elle de liens renforcés sans charges conséquentes ou poids pour l'administration ou le Comité des Fêtes.

Texte de la motion:

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- étudier la possibilité de créer un fonds de soutien aux associations qui s'engagent pour des liens renforcés avec Graveson;
- établir des modalités claires pour l'attribution des soutiens;
- présenter le résultat de ses réflexions lors d'une séance de la commission Culture ;

Pour le groupe Centre-VL-HP

Alexandre Bourqui